

Avant de commencer vos travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme. Selon l'importance des travaux que vous prévoyez, il vous faudra déposer un permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable.

Les règles relatives à l'urbanisme et ses autorisations inhérentes permettent de vérifier la conformité de vos travaux par rapport aux règles d'urbanisme.

Pour déposer en direct votre PC (Permis de Construire), votre DP (Déclaration Préalable) ou votre AT (Autorisation de Travaux), merci d'utiliser la plateforme Geosphere :

<https://paysdelor.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>

Fiches pratiques de service-public.fr

Voyage en avion

Pour voyager en avion, votre identité sera vérifiée. Vous pouvez être indemnisé en cas de surbooking, de vol retardé ou annulé. La compagnie aérienne est responsable si vos bagages sont perdus.

- Documents d'identité nécessaires
- Surre réservation (surbooking)
- Vol retardé
- Vol annulé
- Bagages perdus, retardés ou détériorés

Questions – Réponses

- Peut-on se faire rembourser son billet d'avion si on rate ou annule son vol ?
- Quels sont les objets interdits en cabine ?
- Avec quels documents d'identité un Français peut-il voyager en outre-mer ?

Toutes les questions réponses

Pour en savoir plus

- Voyager en avion
Source : Institut national de la consommation (INC)
- Guide pratique du voyage en avion, train
Source : Institut national de la consommation (INC)
- Droits des passagers aériens ou ferroviaires à mobilité réduite en Europe
Source : Commission européenne
- Articles interdits en cabine et en soute
Source : Ministère chargé des transports
- Liste des compagnies aériennes interdites en Europe
Source : Ministère chargé des transports
- Tout savoir sur les animaux de compagnie : conseils et réglementation
Source : Ministère chargé de l'agriculture
- Que faire en cas de faillite d'une compagnie aérienne ?
Source : Institut national de la consommation (INC)
- Coronavirus (Covid-19) : quels sont vos droits en cas d'annulation d'un voyage ?
Source : Institut national de la consommation (INC)

Services en ligne

- Demander réparation auprès de la compagnie aérienne en cas de bagages abîmés
Modèle de document
- Demander à sa compagnie aérienne une indemnité en cas de retard de vol important
Modèle de document
- Demander une indemnisation en cas de refus d'embarquement
Modèle de document
- Signaler à la DGAC un litige suite à un refus d'embarquement, un retard ou une annulation de vol
Formulaire

Plus d'infos



Services techniques: Urbanisme

Adresse : Hôtel de Ville

16, Boulevard du Maréchal Joffre
BP 106 34250 Palavas-Les-Flots

Horaires : Reception du public en mairie : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h ; mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

[Site ville](#)

[Site tourisme](#)

[Téléphone 04 67 07 73 12](#)

[mail](#)



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : [04 67 07 73 00](tel:0467077300)